Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212203582-20260321-D3CM210326-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TRÉGONNEAU

Séance du 21 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un du mois de mars à quinze heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREGONNEAU, dûment convoqué par le Maire Madame CARADEC-BOCHER Stéphanie s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur LE DU Pascal, doyen du Conseil Municipal en place.

Etaient présents : KERROGUES Joanne, LE DU Pascal, QUEMENER-GUILLOU Aurélie, GUILLOU Didier, ROLLAND Mathilde, LE CERF Frédéric, LABARRE Magalie, BASSET William, ROPERS Manon, PENNEC Kévin, PIERRES Manuella, FAMEL Jonathan, HENRY Ludivine, TREBOUTA Christophe, EVEN Marina

Secrétaire de séance : ROLLAND Mathilde

Nombre de membres : **15**	Date de la convocation **: 16/03/2026**
Nombres absents **: 0**	Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : **15**	

3.Election des Adjoints :

Madame le Maire indique que conformément aux dispositions de l'article L.2122-2 du CGCT, le Conseil Municipal a déterminé le nombre des Adjoints en respectant la limite maximale à ne pas dépasser à savoir 4 postes d'Adjoints.

Elle indique également avoir reçu une liste d'Adjoints menée par Monsieur LE DU Pascal et composée de :
-Monsieur LE DU Pascal
-Madame QUEMENER-GUILLOU Aurélie
-Monsieur GUILLOU Didier

Après le vote au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel, cette liste a recueilli la majorité absolue soit 15 voix et est donc élue.

Les candidats de cette liste sont donc proclamés Adjoints au Maire

Monsieur LE DU Pascal est nommé Premier Adjoint.
Madame QUEMENER-GUILLOU Aurélie est nommée 2ème Adjointe.
Monsieur GUILLOU Didier est nommé 3ème Adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents :
De NOMMER Adjoints les élus sus-nommés.

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212203582-20260321-D3CM210326-DE

Fait à TREGONNEAU, le - 8 AVR. 2026

Rendu exécutoire par transmission
En Préfecture de Saint Brieuc,
Le - 8 AVR. 2026
Le Maire,

MAIRIE DE TREGONNEAU Côtes - d'Armor

Le Maire
Joanne KERROGUES

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme au registre,
Le
Le Maire, - 8 AVR. 2026

MAIRIE DE TREGONNEAU Côtes - d'Armor

Le Maire
Joanne KERROGUES

Le secrétaire de séance,